



Compte-Rendu
du Comité Technique Local
du 03 Juillet 2018

<http://cgt.drifip59.free.fr>

Le comité technique local s'est réuni ce mardi 3 Juillet 2018.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- 1°) Aménagement des Structures du Réseau au 1er janvier 2019
Fusion de la trésorerie de Fournes en Weppes avec la trésorerie de La Bassée
Fusion de la trésorerie de Pont à Marcq avec la trésorerie de Templeuve
Fusion de la trésorerie de Quesnoy sur Deule vers la trésorerie de St André
Fusion de la trésorerie mixte de Steenvoorde avec la trésorerie d'Hazebrouck pour le SPL et le SIP d'Hazebrouck pour la partie impôt recouvrement.
Transfert de l'activité EPS et EPSMS de la trésorerie de St Amand les Eaux vers la trésorerie de Valenciennes CH
Transfert de l'activité EPS et EPSMS de la trésorerie de Wasquehal vers la trésorerie de Tourcoing CH
- 2°) Plan d'accueil pluriannuel de la DRFIP : Etat des lieux, premières orientations
- 3°) Passage de 3 à 2 Unités de Gestion au Centre de Gestion des Retraites de Lille
- 4°) Point sur les demandes des Organisations Syndicales

La CGT a ouvert la séance par la lecture de sa déclaration liminaire.

Déclaration liminaire
des élus CGT Finances Publiques
au CTL DRFIP Nord du 3 Juillet 2018

La DGFIP connaît depuis sa création une baisse continue de moyens humains et matériels. Les conséquences de ces évolutions négatives sont simples : difficultés à maintenir la qualité d'exercice des missions et du service rendu à l'utilisateur, des conditions de travail en constante dégradation sur fond de frénésie de réformes et restructurations. Au cœur de celles-ci, la méthode la plus utilisée par notre direction pour faire des économies : la fermeture de structures.

Sous l'acronyme d'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau), cette démarche revient tous les ans comme un leitmotiv signifiant simplement la suppression de trésoreries de proximité, de Services des Impôts des Entreprises, de Services des Impôts des Particuliers, de Service de Publicité Foncière un peu partout sur le territoire.

A cet ASR viennent s'ajouter des opérations de concentrations de missions à des niveaux supra-départementaux, notamment par le biais de la création de plate-formes. Des départements et des territoires avec leurs spécificités et leurs caractéristiques sont

victimes d'une seule et même logique : l'austérité budgétaire et la logique du toujours moins en matière de dépenses publiques, synonyme de destructions d'emplois, de fermetures au public et de déshumanisation des services.

Par ailleurs, « réforme » emblématique s'il en est, le gouvernement organise la privatisation du recouvrement de l'impôt sur le revenu par la mise en place du prélèvement à la source, dont l'objectif politique non affiché et de faciliter la fusion de la CSG et de l'impôt sur le revenu afin de remettre en cause les fondements du financement de la protection sociale.

Avec les annonces à venir de la mission CAP 2022 mise en place par Emmanuel MACRON, qui fait la part belle aux représentants des fonds d'investissement, c'est une accélération de ce processus qui est à l'ordre du jour, avec de nouveaux abandons de missions, des privatisations et la suppression programmée du statut des fonctionnaires garant de l'égalité de traitement des citoyens...

La CGT Finances Publiques combat ces logiques qui organisent sciemment la désertification des territoires en l'absence totale de débat public. Le service public, notre bien commun, ne peut être bradé et livré aux intérêts financiers.

Dans notre région et partout sur le territoire national, à l'appel des organisations syndicales de la DGFIP, les agents des finances publiques se sont mobilisés ces dernières par la grève, les blocages de sites, la signature de pétitions pour alerter les usagers, élus locaux et nationaux des dangers qui menacent l'égalité de traitement des citoyens et mettent à mal les territoires.

La CGT Finances Publiques continue de se mobiliser pour la sauvegarde et le renforcement des services publics de proximité. Elle s'oppose à la transformation de l'usager du service public en client et alerte sur la multiplication de l'ouverture sur le territoire des maisons de service au public, source de disparition de services publics de qualité.

« Le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». Il faut le défendre !

La fermeture des trésoreries et les nombreuses suppressions d'emplois ne sont pas sans conséquences pour l'exercice de nos missions auprès des élus et leurs administrés. Avec ce repli, les élus et les contribuables perdront des interlocuteurs et un service public de proximité, comptable et fiscal.

Alors qu'une bonne partie de la population utilise encore des modes traditionnels de paiement et n'a pas forcément accès aux nouvelles technologies, l'accueil physique par des agents publics de proximité, qui connaissent donc le terrain, est d'autant plus nécessaire pour répondre aux diverses sollicitations.

Les regroupements de structures ne garantissent aucunement une meilleure qualité de service alors même que le public et les collectivités locales sont en droit de bénéficier d'un service de qualité, proche et technique.

C'est à ce prix que l'égalité républicaine des territoires et la cohésion sociale seront maintenues, évitant à nos concitoyens et nos partenaires de se sentir délaissés par la République avec toutes les conséquences que nous connaissons.

Aujourd'hui, vous présentez vos projets de restructurations pour le 1^{er} janvier 2019 pour la DRFIP du Nord.

En résumé :

- la fermeture de 4 trésoreries : Pont à Marcq (transfert à Templeuve), Quesnoy sur Deule (transfert sur St André et Armentières), Fournes en Weppes (transfert sur la Bassée) et Steenvoorde (transfert sur Hazebrouck)
- le transfert de la missions hospitalière des trésoreries de Wasquehal (transfert vers Tourcoing CH), Wattrelos (vers Roubaix CH) et de Saint-Amand (vers

Valenciennes CH).

Ces projets sont encore une fois un recul pour le service public et nos conditions de travail.

De plus, ces propositions sont faites alors même qu'elles ne tiennent pas compte des décisions relatives à CAP 2022.

Vous envisagez de fermer plus de trésoreries en 1 an que ces 4 dernières années. C'est donc une accélération sans précédent de la destruction de notre réseau qui est prévue.

Par ailleurs, nous nous étonnons de voir ces projets de restructurations à l'ordre du jour de ce CTL, sans que les représentants en CHS-CT n'aient pu émettre un avis. En effet, ils ont constaté l'absence de documents essentiels aux projets (absence d'information sur l'organisation des services après projet, absence de garanties sur les transferts d'effectifs, absence de plans des locaux avec installation des bureaux...) permettant de rendre un avis éclairé.

En conséquence, la présentation qui en est faite aujourd'hui ne peut-être qu'un point d'information.

Nous interviendrons point par point dans l'ordre du jour pour dénoncer tous ces projets.

En réponse, le Directeur régional a indiqué que le rapport de la cour des comptes n'engageait pas le gouvernement et que contrairement à ce qui était prévu initialement, le rapport CAP 2022 ne sera pas rendu public.

ORDRE DU JOUR :

1. Aménagement des Structures du Réseau

En présentation, la Direction a rappelé ses orientations pour cette année en matière de restructurations.

Les propositions de la direction devaient répondre aux critères fixés par la DGFIP à savoir :

- Le rapprochement des petites structures de moins de 5 agents
- la prise en compte des équilibres territoriaux
- la spécialisation des missions au sein des trésoreries.

La DRFIP du nord s'est attachée à préserver le bassin minier, les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), et le sud est du département.

4 restructurations concernent la couronne lilloise, 1 le dunkerquois. 2 opérations de spécialisations sur le secteur hospitalier. Ces transferts sont prévus pour le 01/01/2019.

Le dossier a été présenté au CHSCT avant le CTL. Les représentants des personnels au CHSCT ont voté contre le projet, la CGT n'a pas pris part au vote considérant que l'étude d'impact n'était pas suffisante et que les plans de réinstallation n'étaient pas fournis.

a°) Fusion de la trésorerie de Pont à Marcq (C4) vers la trésorerie de Templeuve (C2).

Le DRFIP propose le **report de l'opération** (horizon 2020-2021) : la communauté de communes va opérer des transferts de services et de compétences qui auront des impacts pour les trésoreries.

Pour la CGT, l'importance de la trésorerie de Pont à Marcq avait été démontrée il y a deux ans, notamment en matière d'accueil fiscal (du fiat de l'éloignement du SIP). L'attachement des citoyens et élus pour cette trésorerie de proximité est fort.

b°) Absorption de la trésorerie spécialisée de Quesnoy sur Deule (C3) par la trésorerie spécialisée de St André (C2)

La DRFIP propose la modification du projet initial : le transfert de la gestion hospitalière de Quesnoy sur Deule (CH Comines) était prévu sur le poste d'Armentières en avril mais après rencontre avec les équipes et le chef de service de Quesnoy sur Deule, elle est dirigée vers St André.

En 2016, la trésorerie de St André avait déjà absorbé la trésorerie de La Madeleine.

Le périmètre de St André recouperait les communes de Wervicq sud, Comines, Warneton, Deulemont, Quesnoy sur Deule, Wambrechies, Verlinghem, Pérenchies, Lompret, Marquette, St André, La Madeleine. Pour la DRFIP, ce transfert ne présente aucun problème : les agents ont la même spécialité, les communes les plus éloignées après ASR sont situées dans un périmètre de 15 km. La distance entre St André et Quesnoy sur Deule est évalué à 8,2 km soit 16 mn et le bus dessert cette ligne. Pour les agents, le temps de trajet est augmenté au plus de 12 mn. Les locaux de St André peuvent accueillir les 3 agents supplémentaires ainsi qu'un poste d'adjoint. (21m2 par agent).

Le transfert d'emplois est évalué à 2B et 1C. La création d'un IFIP adjoint sera examiné au PLF 2019.

Les élus CGT ont rappelé l'historique de notre réseau dans ce secteur, avec notamment la fermeture de la trésorerie de Comines, puis la spécialisation du poste de Quesnoy sur Deule. Ce projet aurait de nombreux impacts négatifs sur les collectivités locales et leurs agents. Enfin, les collègues sont également opposés à ce transfert, dégradant sensiblement leurs conditions de travail (augmentation du temps de transport, réorganisation...)

c°) Transfert de la trésorerie de Fournes en Weppes (C3) vers la trésorerie de La Bassée (C3)

Missions transférées : SPL et impôt.

Périmètre de La Bassée après ASR : Auber, Fromelles, Fournes en Weppe, Herlies, Wicres, Sainghin en Weppes, Ilies, Marquillies, Salomé, Hantay et La Bassée. La distance entre les communes les plus éloignées est inférieure à 15 km., la distance entre Fournes et La Bassée est inférieure à 10 km (15 mn) et desservie par une ligne de bus.

Un seul agent est en poste pour le moment à Fournes sur 3 prévu au Tagerfip, et il gagne 4 mn en temps de trajet. 2 contrôleurs sont nommés au 1er septembre.

Une maison de service au public (MSAP) est installée à Fournes en Weppes et regroupe la CAP, la CRAM, la MSA, pôle emploi et la poste. Des permanences de la DRFIP peuvent être envisagées. L'accueil de proximité pourrait être mis en place sous la forme de prise de rendez vous. Le dispositif est à clarifier auprès du député : cette option n'a pas été développée au CHSCT.

Transfert d'emplois : 2B et 1 C. L'installation ne nécessiterait aucun travaux.

Avant toute chose, la CGT dénonce la situation dramatique de la trésorerie de

Fournes en Weppes en termes d'effectifs.

Elle s'oppose au dispositif prévu par la DRFIP Nord dans le cadre de la MSAP. Clairement, ce dispositif et celui de permanences ponctuelles en Mairie, sont mises en place pour donner bonne conscience aux élus locaux, mais ne répondent pas aux besoins de nos usagers.

De plus, ce projet impacterait grandement la trésorerie de la Bassée, qui va voir ses charges de travail augmentées sans aucun effectif supplémentaire.

d°) Fusion de la trésorerie mixte de Steenvoorde avec la trésorerie secteur local d'Hazebrouck (C2) pour la partie SPL et le SIP d'Hazebrouck (C2) pour la partie impôt recouvrement.

La DRFIP admet que le processus n'est pas encore abouti à cause de la forte opposition des élus locaux au projet.

La trésorerie de Steenvoorde a 1 ldiv, 1B et 2 C : avec le transfert des missions, un agent rejoindrait le SIP d'Hazebrouck et 1B et 1C serait transféré à la trésorerie d'Hazebrouck.

Le nouveau périmètre de la trésorerie d'Hazebrouck rassemblera 8 communes supplémentaires. Les communes les plus éloignées sont distantes de 34 km. Les 2 sites sont éloignés de 12 km soit 17 mn en voiture mais pour les usagers, pas de desserte correcte en transport en commun.

La CGT a également critiqué les outils utilisés par la DRFIP pour déterminer les charges : ainsi l'application ORCFA pour comptabiliser les flux d'accueil qui les sous-estime : l'exemple de Pont à Marcq qui n'aurait reçu que 506 personnes sur l'année 2017 semble grotesque.

e) Transfert de l'activité hospitalière de la trésorerie de St Amand (C1) vers la trésorerie de Valenciennes CH (C2)

Le DRFIP a rencontré le maire de St Amand.

6 établissements EPS transférés (M21)

L'hôpital de Valenciennes CH ne pratique ni la dématérialisation des PJ ni la signature et doit passer à la dématérialisation totale pour le 31/12/2018. Le CH de St Amand est en dématérialisation totale depuis janvier 2018.

Les emplois à transférer ont été calibrés à 1B et 2C. Pour la DRFIP, Valenciennes CH est en mesure d'accueillir les 3 emplois sans travaux. Cela porte l'environnement de travail à 12,68 m2 par agent sur un open space.

Les trésoreries sont distantes de 14 km et la DRFIP évalue le temps de trajet à 18mn : la CGT a remis en question la durée qui est sous évaluée. Les transports en commun ne facilitent pas l'accès des usagers (TER + tram en 45mn).

f°) Transfert de l'activité EPS et EPSMS de la trésorerie de Wasquehal (C2) vers la trésorerie de Tourcoing CH (C2)

Nombre des établissements EPS transférés (M21) : 5

Transfert prévu 1 seul emploi : 1B

La CGT a pointé la situation catastrophique des effectifs à Tourcoing CH (distorsion entre le Tagerfip et les effectifs réels (-4), et le transfert d'un seul agent B avec l'intégralité de la mission CH de Wasquehal ne va pas arranger la situation du poste.

Le poste veut évidemment accueillir un seul agent et la surface par agent reste à près de 22m².

Pour les usagers la distance entre les 2 postes est de 17,5km soit 17 mn (?) en voiture et de 23 mn par le métro.

g°) Transfert de l'activité EPS et EPSMS de la trésorerie de Wattrelos (C2) vers la trésorerie de Roubaix CH (C2)

3 EPS transférés (M21)

La DRFIP prévoit 1 emploi B à transférer avec la mission à Roubaix CH (le Sagerfip M21 pour Wattrelos calibre la mission à 1,62).

Comparaison des emplois au Tagerfip et des effectifs réels implantés, il manque 3 agents (1A,1B et 1C) à Wattrelos et également 2 agents à Roubaix CH avant la fusion (2C).

La DRFIP nous répond que la situation pourra être améliorée au 1er septembre, sinon des dépanneurs seront affectés.

Les 2 trésoreries sont situées à une distance de 6 km évaluée par la direction à 13 mn en voiture, 40 mn en bus.

Le poste pourra accueillir un agent supplémentaire (la SUN sera de 15m² par agent.

Sur ces opérations de transfert de la mission CH, la DRFIP compte surtout sur l'adhésion des EPS aux GHT destinés à rationaliser les modes de gestion (mise en commun des fonctions achats... et transferts d'activité entre établissement). Elle souhaite développer une plus grande technicité des équipes en spécialisant la mission CH.

Les élus CGT ont fait remarquer que cette mission était correctement effectuée au sein des trésoreries mixtes et que les réductions d'effectifs avaient entraîné des difficultés dans certaines trésoreries mais au même titre que d'autres missions.

Par ailleurs, la direction n'est pas en mesure d'estimer ou donner des éléments en termes d'accueil sur ces missions hospitalières. Pour la CGT, elle sous-estime également l'impact sur les personnels hospitaliers.

La CGT a également alerté sur la situation déjà plus que difficile du poste de Tourcoing CH. Ces projets vont continuer à dégrader la situation.

La solution également avancée par la DRFIP est de mettre en place des partenariats pour accompagner les populations au numérique...

Les 4 Organisations Syndicales ont refusé de voter sur l'ensemble du projet d'ASR pour 2019 : même si la direction a reporté un projet, 3 trésoreries sont amenées à disparaître, et 3 autres vont être amputées de leur mission hospitalière. Cela aura pour conséquences, des conditions de travail des agents dégradées et l'éloignement du service public pour les usagers.

La CGT tient à rappeler sa détermination très forte à maintenir le maillage territorial et la proximité vis-à-vis des usagers.

2. Plan d'accueil pluriannuel de la DRFIP : Etat des lieux, premières orientations.

Accueil physique : 2018 : travaux envisagés sur Douai. Audit pour Dunkerque et Valenciennes, réflexions pour Lomme et plus tard Fives.

Accueil dédié/non dédié, pas de hiérarchisation, pas de modèle absolu sur le département.

D'emblée, la CGT a indiqué que la fiche technique fournie et la manière d'aborder l'accueil physique par le biais de l'aspect sécuritaire et immobilier ne nous convenait pas. Rien sur les moyens humains et budgétaires.

Selon la direction, 2 raisons : problème de temps et prudence quant à la stratégie CAP2022.

L'accueil a été important pendant la campagne IR. La Direction reconnaît que nous avons de plus en plus de mal à y faire face.

Le problème majeur de l'accueil, ce sont les effectifs et cette question majeure est occultée par la direction.

Le PAS et la campagne TH vont fortement solliciter les agents d'accueil à compter du mois d'Aout.

3. Passage de 3 à 2 unités de gestion au CGR de Lille

Constat : baisse structurelle du nombre de pensionnés depuis plusieurs années, développement du temps partiel au sein des équipes et plusieurs départs en retraite annoncés.

Pour assurer plus de souplesse dans la gestion quotidienne et la continuité du service pendant les congés, il est proposé de fusionner les 3 équipes en 2.

La répartition des dossiers sur la base des mois de naissance des pensionnés sera maintenue et équilibrée sur les 2 équipes.

Les organisations syndicales ont réclamé un vote sur ce point puisqu'il y a une restructuration au sein d'un service.

Vote : Abstention de toutes les OS.

4. Points sur les demandes des organisations syndicales

- La CGT avait demandé un point à l'ordre du jour d'un CTL concernant l'emploi des services civiques : ce point sera effectué après les vacances d'été.

- La CGT avait demandé une information sur les horaires d'ouverture du site d'Avesnes sur Helpe à partir du 18 juin 2018. La DRFIP confirme que le site est resté ouvert au public les après midi ; le contrat du vacataire a été prolongé jusque fin juin et 3 renforts sont affectés en juillet et Aout.

- La CGT avait également demandé un poste de travail et une connexion à Ulysse pour les agents Berkani : la DRFIP a répondu que la demande d'habilitation Webmail était en cours, la rédaction d'un pas à pas pour l'usage de la messagerie et recherche d'un poste de travail en libre service sur l'ensemble des postes concernés.

- La CGT avait informé la direction de l'illisibilité des fiches de paye des agents Berkani : changement d'échelon pris en compte avec beaucoup de retard, heures supplémentaires, non subrogation des indemnités SS en cas d'arrêt maladie. : les agents doivent téléphoner à la conseillère RH qui leur fournira des explications.

- La CGT avait signalé le manque de sécurité sur le parking du CFP de Valenciennes durant la journée, du au défaut de fonctionnement de la barrière. Réponse de la direction : la barrière a été accidentée (c'est faux), une solution de réinstallation est en cours de réflexion.

- La CGT avait interpellé la direction pour le don de jours ARTT pour une collègue pour un motif familial. Réponse de la DRFIP : le don de jours a été effectué.

- La CGT avait demandé où en était la réflexion sur l'achat du tracteur pour le CFP de Valenciennes : d'autant que les crédits du CHSCT avaient financé un tracteur à Maubeuge, des souffleurs de feuilles sur plusieurs sites dont Valenciennes et que le contrat avec la société pour l'entretien des espaces verts avaient été reconduit. Réponse de la direction ; la réparation du tracteur est en cours d'expertise. Nous remercions le CHSCT pour l'octroi du matériel pour les agents techniques.

Les souffleurs vont être utiles pour les feuilles mortes à l'automne mais il est nécessaire de trouver une solution de ramassage et pour débarrasser les déchets verts.

Questions diverses



La CGT a demandé pourquoi les agents contractuels du CEL avaient été prélevés de 4 jours de grève en juillet Août mais pas les titulaires. Réponse : cela s'est fait dans le cadre de la bascule à SIRHIUS, de manière automatique, sans raison particulière

La CGT a alerté une nouvelle fois sur les difficultés SIRHIUS pour de nombreux collègues. Elle

a rappelé les conséquences en matière de suivi de pointage, de possibilités de récupération horaire et a demandé à la direction de communiquer aux collègues sur la situation. Réponse : ce sera fait

La CGT a demandé quels sites avaient saisi des déclarations venant d'autres sites ? Réponse : Lille Seclin et d'autres sites.